



# L'ÉDUCATION PERMANENTE COMME LEVIER DE PRÉVENTION DES VIOLENCES CONJUGALES



Vie Féminine — Étude 2025



# L'ÉDUCATION PERMANENTE COMME LEVIER DE PRÉVENTION DES VIOLENCES CONJUGALES

Réseau Soutenant

Étude 2025

Vie Féminine

Toutes nos publications sont téléchargeables sur notre site  
[www.viefeminine.be/publications-ressources](http://www.viefeminine.be/publications-ressources)

## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                          |           |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. INTRODUCTION .....</b>                                             | <b>4</b>  |
| <b>2. CONTEXTE ET REPÈRES CONCEPTUELS .....</b>                          | <b>5</b>  |
| 2.1. Un cadre européen .....                                             | 5         |
| 2.2. Des notions clés .....                                              | 6         |
| 2.3. Les actions féministes contre les violences.....                    | 7         |
| <b>3. MÉTHODE .....</b>                                                  | <b>10</b> |
| 3.1. Le panel .....                                                      | 10        |
| 3.2. Le guide d'entretien.....                                           | 11        |
| 3.3. La posture de chercheuse-praticienne .....                          | 11        |
| <b>4. ANALYSE.....</b>                                                   | <b>13</b> |
| 4.1. Les activités d'Éducation permanente féministe à Vie Féminine ..... | 13        |
| 4.1.1. Diversité de la temporalité des actions .....                     | 14        |
| 4.1.2. Diversité des publics visés .....                                 | 14        |
| 4.1.3. Diversité des « portes d'entrées » .....                          | 15        |
| 4.2. La méthodologie de l'Éducation permanente féministe .....           | 15        |
| 4.2.1. « Faire avec les femmes » .....                                   | 16        |
| 4.2.2. De l'individuel au collectif.....                                 | 17        |
| 4.3. Ce que l'Éducation permanente féministe rend possible .....         | 19        |
| 4.3.1. Pour les femmes .....                                             | 19        |
| 4.3.2. Pour les animatrices.....                                         | 28        |
| 4.3.3. Pour les partenaires .....                                        | 40        |
| 4.4. Des pratiques de prévention en Éducation permanente féministe ..... | 45        |
| <b>5. CONCLUSION .....</b>                                               | <b>50</b> |



# 1. INTRODUCTION

Dès 2017, la campagne « Brisons l’engrenage infernal » marque une étape structurante de l’histoire de Vie Féminine en promouvant une lecture systémique des violences faites aux femmes, replacées dans un continuum de violences patriarcales. À partir de ce moment charnière, le Mouvement approfondit ses analyses, ses pratiques et ses interpellations, donnant lieu à de nombreuses publications — études, dossiers, outils d’animation et de formation, articles dans le magazine *axelle* — sur les violences conjugales, sexuelles et institutionnelles. Ces productions outillent les femmes qui fréquentent le Mouvement ainsi que ses animatrices, tout en alimentant l’interpellation politique de Vie Féminine auprès des pouvoirs publics.

C’est dans ce cadre que s’inscrit le projet Réseau soutenant (2021-2025), financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui vise à soutenir les pratiques existantes et à approfondir la réflexion en matière de prévention des violences conjugales. La présente étude en est le prolongement direct, destinée tant à Vie Féminine qu’aux actrices et acteurs se reconnaissant dans cette approche.

En prenant appui sur les actions développées au sein de Vie Féminine, cette analyse entend mettre en lumière le rôle fondamental de l’Éducation permanente dans la prévention des violences conjugales. À travers des entretiens menés auprès d’animatrices du Mouvement, l’étude cherche à saisir leurs pratiques et leurs représentations, afin de valoriser l’approche de l’Éducation permanente féministe qui place l’émancipation des femmes et l’accès à leurs droits au cœur de l’action citoyenne<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> La présente étude ne rend pas compte de l’ensemble du travail produit dans le cadre de ce projet.

## 2. CONTEXTE ET REPÈRES CONCEPTUELS

Pour mieux comprendre l'action de Vie Féminine dans le domaine des violences conjugales, il convient d'en éclairer les fondements : un cadre juridique qui la balise, un contexte politique qui la nourrit, et des outils concrets qui la mettent en œuvre.

### 2.1. Un cadre européen

Le texte international de référence en matière de lutte contre les violences est celui communément appelé la « Convention d'Istanbul », soit la *Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique*, adoptée en 2011. Cette Convention pose un cadre clair et structurant. Elle trace des perspectives d'action et fournit des définitions essentielles pour comprendre, analyser et prévenir les violences faites aux femmes.

Ainsi, le terme « violence à l'égard des femmes » doit être compris comme une violation des droits humains et comme une forme de discrimination à l'égard des femmes. Il désigne tous les actes de violence fondés sur le genre qui entraînent, ou sont susceptibles d'entraîner pour les femmes, des dommages ou des souffrances de nature physique, sexuelle, psychologique ou économique. Cette définition inclut également la menace de se livrer à de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ces violences surviennent dans la vie publique ou dans la vie privée.

La Convention précise que le terme « violence domestique » désigne tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer, ou entre des anciens ou actuels conjoints ou

partenaires, indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage ou ait partagé le même domicile que la victime.

Elle définit par ailleurs le « genre » comme l'ensemble des rôles, des comportements, des activités et des attributions socialement construits qu'une société donnée considère comme appropriés pour les femmes et les hommes.

Enfin, le terme « violence à l'égard des femmes fondée sur le genre » désigne toute violence faite à l'égard d'une femme parce qu'elle est une femme, ou affectant les femmes de manière disproportionnée.

## 2.2. Des notions clés

Vie Féminine, à l'instar d'autres associations féministes, mobilise un ensemble de notions clés pour analyser, comprendre et nommer les violences à l'égard des femmes. Parmi celles-ci figurent notamment les concepts de « cycle de la violence », et de « continuum des violences ». Ces deux notions constituent des repères essentiels pour appréhender les mécanismes à l'œuvre dans les situations de violences conjugales.

Le cycle de la violence décrit la violence qui s'exerce au sein du couple comme une succession d'étapes, produisant progressivement l'enfermement et la culpabilité des victimes.

Le concept de continuum des violences renvoie, quant à lui à l'accumulation des expériences de violences vécues par les femmes : violences physiques, sexuelles, psychologiques, verbales, économiques, etc. La notion met en évidence la continuité entre ces différentes formes de violence. Cette approche permet de dépasser une lecture fragmentée ou graduée des violences pour en saisir la cohérence structurelle. Cette notion de « continuum » offre aux membres de Vie féminine un outil théorique au sein duquel s'inscrivent nos pratiques. Elle nous permet de comprendre que ces

violences (physiques, sexuelles, psychologiques, verbales, économiques) constituent l'expression d'un *rapport de domination* imposé par l'auteur à sa victime. Elles sont à la fois récurrentes et cumulatives et tendent à s'intensifier et à s'accélérer dans le temps, pouvant aller jusqu'au féminicide.

La présente étude traite de la lutte contre les violences à l'égard des femmes, perpétrées entre partenaires et fondées sur le genre. Dans cette étude, l'expression usuelle « violences conjugales » est retenue afin d'en faciliter la lecture.

### 2.3. Les actions féministes contre les violences

Dans l'ouvrage *Lutter contre les violences conjugales*, la sociologue Elisa Herman identifie trois dimensions de l'action féministe « dénoncer » (faire d'une question privée un problème public), « conscientiser » (les femmes concernées, mais aussi les actrices et acteurs périphériques), « héberger » (les femmes et les enfants concernés)<sup>2</sup>.

En Belgique, le milieu associatif féministe incarne pleinement cette trilogie, à travers une diversité d'actions complémentaires. Certaines associations assurent l'accompagnement d'urgence — écoute, accueil, hébergement à adresse confidentielle — tandis que d'autres, comme Vie Féminine, s'attachent à dénoncer les violences et à conscientiser les femmes et la société civile. Ces actions, complémentaires, visent toutes à permettre aux personnes concernées de retrouver l'estime de soi et de reprendre du pouvoir sur leur vie, quel que soit leur milieu social, culturel, professionnel ou philosophique.<sup>3</sup>

<sup>2</sup> Herman E., *Lutter contre les violences conjugales. Féminisme, travail social, politique publique*. Éditeur, Presses universitaires de Rennes. Rennes. 2019

<sup>3</sup> Voir notamment le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales (CPVCF).

Nous touchons là aux trois dimensions fondamentales de la démarche d'Éducation permanente, dimensions que Christian Maurel nomme : « travailler à l'émancipation individuelle et collective, augmenter la puissance d'agir et œuvrer à la transformation sociale et politique »<sup>4</sup>. L'Éducation permanente ne vise donc pas l'accompagnement individuel, c'est une démarche collective qui vise la transformation de la société.

C'est dans cette perspective que Vie Féminine développe et précise sa propre définition de l'Éducation permanente féministe (EPF) :

*« L'Éducation permanente féministe permet aux femmes de prendre conscience que les problèmes vécus trouvent leurs origines dans les conditions économiques, politiques et sociales. Elle donne aux femmes des outils pour développer une autonomie dans les différentes sphères de la vie, afin de reprendre du pouvoir sur leur existence. Elle permet le changement collectif et radical de notre société vers une société égalitaire, solidaire et juste. »<sup>5</sup>*

Dans la continuité de cet engagement, Vie Féminine a formalisé en 2023 les contours d'un accueil féministe des violences faites aux femmes, structuré autour de trois principes fondamentaux. Le premier concerne la posture des travailleuses du Mouvement : une posture d'écoute, de non-jugement et d'alliance avec les femmes, fondée sur un lien de confiance. Le deuxième principe consiste à inscrire les parcours individuels dans une lutte collective, refusant de réduire les violences à des situations personnelles isolées pour les resituer dans leurs dimensions structurelles et politiques. Le troisième principe engage le Mouvement au sein d'un réseau local de partenaires, reconnaissant que la lutte contre les violences conjugales nécessite une action coordonnée et ancrée dans les territoires. Ces trois principes dessinent ainsi les contours d'un

---

<sup>4</sup> Maurel C., *Éducation populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation*. Éditions L'Harmattan. Paris. 2010

<sup>5</sup> Vie Féminine. *L'Éducation permanente : Une méthode au service d'un projet*. Bruxelles. 2012

accueil pleinement cohérent avec les finalités de l'EPF en termes d'autonomie, de pouvoir d'agir et de transformation collective.<sup>6</sup>

Dans ce cadre, une question centrale se pose : comment l'Éducation permanente féministe, telle que mise en œuvre par Vie Féminine, peut-elle faire de cet accueil féministe un véritable levier de prévention des violences conjugales ?

---

<sup>6</sup> Maurel C., *Éducation populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation*. Éditions L'Harmattan. Paris. 2010

## 3. MÉTHODE

Cette section présente la démarche méthodologique adoptée pour mener une étude ancrée dans les réalités des femmes concernées par les violences conjugales et des animatrices de Vie Féminine qui les accompagnent.

### 3.1. Le panel

La présente étude repose sur sept entretiens semi-directifs, réalisés entre septembre et novembre 2025 avec des animatrices en Éducation permanente féministe de Vie féminine. La durée des entretiens varie de 1 h 15 à 2 h 20. Deux d'entre eux se sont déroulés en présentiel, tandis que les cinq autres ont été menés par vidéoconférence.

L'ensemble des personnes interviewées sont des travailleuses de Vie Féminine. Six d'entre elles sont, ou ont été récemment, animatrices au sein du Mouvement, même si elles occupent une autre fonction au moment de l'entretien<sup>7</sup>. Elles sont âgées de 39 à 53 ans, et leur ancienneté à Vie Féminine varie de 9 à 26 ans. Leurs parcours de formation sont diversifiés : éducatrice spécialisée, assistante sociale, comptable-fiscaliste, titulaire d'un master en communication, d'une formation en art contemporain, d'un master en philologie romane et d'un master en ingénierie et action sociales.

---

<sup>7</sup> Dans le cadre de cette étude, c'est le travail de terrain qui retient toute notre attention. Les personnes ayant participé aux entretiens seront dès lors désignées tout au long du texte comme animatrices, y compris lorsque, depuis peu, elles occupent une autre fonction. Ce choix méthodologique s'explique par le fait que ce sont avant tout les actions menées en tant qu'animatrice qui constituent le cœur de l'analyse. Le travail spécifique de seconde ligne, à savoir celui des fonctions de cadres régionales et nationales, n'a pas été examiné comme tel, sauf lorsqu'il apparaît explicitement dans les propos des animatrices. De la même manière, les interactions des employées administratives avec les femmes victimes de violences conjugales, bien qu'importantes, n'ont pas été analysées dans le cadre de cette étude.

Une des personnes interviewées indique travailler principalement en zone urbaine, trois en zones rurales, et trois à la fois en zones urbaines et rurales<sup>8</sup>.

### 3.2. Le guide d'entretien

Le guide d'entretien avait notamment pour objectif de maintenir le focus sur les violences dites conjugales, dans la mesure où, sur le terrain, les actions abordent fréquemment de manière transversale l'ensemble des violences faites aux femmes.

Les entretiens portaient sur plusieurs thématiques : la description d'actions significatives menées en matière de lutte contre les violences conjugales, leur dimension d'EPF, les partenariats développés dans ce champ, les ressources et appuis dont disposent les animatrices, la dimension préventive de ces actions, ainsi que les parcours des femmes victimes accueillies au sein de Vie Féminine.

### 3.3. La posture de chercheuse-praticienne

L'autrice de cette étude est également travailleuse au sein de Vie Féminine. Elle y a exercé successivement la fonction d'animatrice, puis celle de cadre régionale. Cette position singulière inscrit la démarche de recherche dans une posture de chercheuse-praticienne, qui constitue à la fois une richesse et un enjeu méthodologique.

La spécificité de cette posture requiert une vigilance particulière, en raison de la familiarité potentielle tant avec les personnes interviewées qu'avec l'objet de l'étude. Afin d'exercer cette vigilance tout au long du processus de recherche, l'autrice a mobilisé

---

<sup>8</sup> Cela permet de croiser des expériences de terrain ancrées dans des contextes territoriaux variés

différents supports réflexifs, parmi lesquels un carnet de terrain, des temps d'auto-analyse, des lectures.

## 4. ANALYSE

À partir des entretiens menés auprès des animatrices, nous partirons des différentes activités de Vie Féminine en lien avec les violences. Cela nous permettra d'identifier la méthodologie propre à l'EPF. L'analyse portera ensuite sur la manière dont le Mouvement peut constituer un réseau de prévention des violences conjugales, tant pour les femmes que pour les animatrices et les partenaires.

### 4.1. Les activités d'Éducation permanente féministe à Vie Féminine

Quand on interroge les animatrices sur les activités et actions qu'elles mènent avec des groupes de femmes en matière de violences conjugales, c'est la grande diversité de ces initiatives qui saute aux yeux :

- la création d'un service ambulatoire local, accompagné dans l'ensemble de ses étapes, du processus de réflexion à sa mise en œuvre ;
- l'organisation d'une mobilisation devant un tribunal afin de soutenir une femme victime de violences ;
- la constitution de groupes visant l'accompagnement concret des femmes, ainsi que l'élaboration, par ces groupes, de balises destinées à encadrer leur action ;
- l'organisation d'ateliers de self-défense, de renforcement, de créativité féministe, de théâtre, etc. ;
- la constitution de groupes de veille et de sensibilisation ;
- des animations menées dans des écoles secondaires et dans des centres d'insertion socio-professionnelle ;
- l'élaboration et la dispensation de formations, à destination de femmes, de partenaires associatifs et/ou de professionnel·les

- spécialisé·es (police, enseignant·es, personnel communal, médecins, travailleuses médico-sociales, etc.) ;
- la rédaction de plaidoyers politiques, notamment en vue de soutenir la création d'un service communal, ainsi que l'organisation de rencontres avec des élu·es communaux·ales ;
- la réalisation d'une vidéo de sensibilisation rassemblant des témoignages de femmes victimes de violences et de professionnel·les ;
- la création d'une exposition illustrant la Convention d'Istanbul ;
- des actions de sensibilisation dans l'espace public, s'appuyant sur la création de supports variés (slogans, bannières, silhouettes, capes, etc.).

Passer en revue ces actions, nous permet également d'identifier deux caractéristiques propres aux activités de l'EPF : la diversité de temporalité des actions et des publics visés.

#### *4.1.1. Diversité de la temporalité des actions*

Certaines actions sont très courtes, par exemple une journée d'action dans l'espace public. D'autres peuvent se dérouler sur plusieurs journées, semaines ou mois. Une action peut aussi mobiliser un groupe de femmes durant plusieurs années, comme un groupe régional de veille ou encore la création puis l'accompagnement d'un service ambulatoire d'accueil et d'accompagnement pour les femmes victimes de violences conjugales.

#### *4.1.2. Diversité des publics visés*

Les actions s'adressent à une grande diversité de personnes, parfois sans connaissance préalable de leur vécu : les femmes participant aux activités générales du Mouvement, qu'elles soient concernées

ou non par les violences ; les femmes victimes qui s'expriment en groupe ou sollicitent un accompagnement ; le grand public touché par les actions et campagnes ; et les décideurs/décideuses et actrices/acteurs institutionnel·les.

La diversité des publics constitue une caractéristique centrale de l'Éducation permanente féministe. Toutefois, les actions s'adressent le plus souvent à ces publics de manière transversale plutôt que cloisonnée (en Éducation permanente peu d'actions ne sont destinées qu'à un seul « public »), et les personnes concernées peuvent être à la fois destinataires et actrices de ces actions.

#### *4.1.3. Diversité des « portes d'entrées »*

Cette diversité d'actions va permettre à des femmes de profils différents de trouver une « porte d'entrée » qui leur convient. L'expression « porte d'entrée » est récurrente dans les entretiens avec les animatrices. Elle renvoie à la notion d'accès, bien entendu, mais aussi à la possibilité pour une femme de cheminer, de faire son propre parcours au sein du Mouvement mais aussi dans sa trajectoire personnelle.

Ces diversités de temporalité, de publics et de « portes d'entrées » sont directement liées à la méthodologie de l'EPF.

## **4.2. La méthodologie de l'Éducation permanente féministe**

Pour les animatrices, cette diversité s'explique notamment par la démarche spécifique de l'EPF, qui repose sur le vécu et l'implication des femmes.

#### 4.2.1. « *Faire avec les femmes* »

Certaines actions prennent leur source dans des échanges spontanés, dans un groupe de femmes — concernées ou pas par les violences conjugales — mais qui « veulent faire quelque chose » en matière de violences, dans leur quartier, leur ville ou leur région. Le déclencheur de leur centre d'intérêt pour un sujet peut être dans leur propre vécu, dans leur environnement (un reportage, dans un fait divers...) ou le témoignage, le vécu de l'une d'entre elles. Le plus souvent elles vont alors chercher à savoir ce qui existe et ce qui manque (par exemple en termes de services spécifiques), connaître les besoins (de visibilité, ou d'information, par exemple). Et dans la liste de « ce qu'il faudrait (faire) », elles vont retenir une action « à leur portée » et commencer à élaborer un projet.

*« Notre spécificité ? C'est de partir des femmes. D'écouter leur cheminement, ce qu'elles ont appris par leur parcours, leur expérience, leur expertise. (...) Partir de leur analyse et voir quels leviers elles veulent » Ariane.*

*« Vous savez dans l'Éducation permanente, moi les activités je ne les invente pas toute seule dans mon coin, on les construit avec les femmes » Christine.*

« Partir des femmes » est une balise centrale en matière d'Éducation permanente. Les femmes qui s'impliquent dans ces actions peuvent avoir des parcours de vie très divers, différents âges, différentes origines et situations sociales et économiques. Elles ont aussi des aspirations ou des motivations différentes. Elles s'impliquent de différentes manières, rythmes et intensités. Certaines vont prendre part aux grands rassemblements ponctuels, d'autres à de petits groupes de réflexion réguliers, mais sur la longueur (une fois par mois pendant deux ans par exemple), d'autres encore vont participer intensément à un projet spécifique (une fois par semaine pendant 3 mois). Il y a autant de formes d'implications qu'il y a de

femmes. Et cette variété d'implications peut aussi se jouer au sein d'un même projet.

Les actions sont pensées par les femmes et les animatrices, en fonction de leurs analyses croisées des besoins du groupe de femmes ou du territoire local ou régional. Il se peut que l'action soit initiée non pas par le groupe de femmes, mais par le plan d'action du Mouvement ou par une sollicitation extérieure au Mouvement comme des demandes de formations, des interventions, ou la participation à une journée thématique. Ce sont alors les animatrices qui proposent aux femmes de travailler à ces projets. Les femmes seront donc parties prenantes et actrices de l'élaboration et de la mise en œuvre de l'action.

*« Une force qu'on a — et qu'on doit revendiquer — c'est justement que, ce qu'on permet, c'est de faire ça avec les femmes. À partir de là où elles sont » Juliette.*

Pour les travailleuses interviewées, toute cette variété en matière de publics, d'objectifs, de modalités d'action est perçue et exprimée comme une très grande richesse, une chose « à ne surtout pas abandonner ». Ce qui est en jeu c'est de permettre à une grande diversité de femmes (de profils et de parcours de vie) de trouver une ressource, un espace de participation et d'émancipation.

#### *4.2.2. De l'individuel au collectif*

L'EPF a pour objectif de permettre aux femmes de prendre conscience que les problèmes vécus trouvent leurs origines dans les conditions économiques, politiques, sociales et culturelles. Pour cela, Vie féminine déploie une méthodologie qui trouve ses fondements dans l'Éducation populaire, telle qu'elle a pu être

pensée et mise en œuvre par Paolo Freire et bell hooks<sup>9</sup>, notamment : il s'agit non seulement de partir du vécu des femmes (se baser sur les expériences personnelles des femmes pour les transformer en analyse critique) mais aussi, de passer du cas individuel au collectif. Le processus pédagogique vise en effet à ce que la prise de conscience personnelle devienne une force de construction, de solidarités, et de transformation sociale et politique.

*« D'abord on démarre des témoignages, de la récolte de paroles de femmes, de ce qu'elles ont envie de dire là-dessus (...) On en fait un sujet à part entière, un sujet dont on s'empare (...). On se donne du temps et de l'espace pour en faire un sujet collectif, un sujet d'attention collective. Qu'est-ce qu'on veut dire ensemble ? Et comment on veut le dire ? Et ça va être des choix à faire. Et on va rentrer dans une dynamique de "porter une voix collective", et donc politique. On va porter "hors les murs" ce qu'elles vivent, ce qu'elles ont envie de faire savoir, de dire, de faire bouger aussi » Olympe.*

L'expérience individuelle des femmes nourrit donc le travail collectif et permet la formulation d'une parole politique. Et, en retour, la parole collective et politique permet aussi de renforcer les femmes dans leur vécu personnel.

Les animatrices interviewées soulignent la force de cette approche qui nourrit l'action collective :

*« Les femmes se mettent en groupes, analysent la situation sur un territoire, décident entre elles les pistes d'actions à mener et puis les mettre en place. » Charlotte.*

Dans une des régions où Vie féminine, par exemple, cela a abouti à la création d'un service :

---

<sup>9</sup> Quels apports de Paolo Freire et de bell hooks à une pédagogie féministe ? Par Sabine Panet. Disponible sur : <https://www.axellemag.be/paulo-freire-bell-hooks-pedagogie-feministe/>

*« Et puis avec les bénévoles, on a très vite mis en place un groupe de travail. On s'est demandé ce qu'on allait faire. Et on a créé une petite plateforme avec des travailleurs sociaux pour se rendre compte, finalement, qu'il n'y avait pas de structure, pas de service ambulatoire. (...) Et puis un jour, chez une bénévole, on s'est dit : on va créer un service. (...) » Inès.*

L'expression « de l'individuel au collectif » renvoie donc à la démarche propre à l'EPF : partir des vécus des femmes en vue de la transformation de la société, construire des actions et une parole collective pour peser notamment dans les décisions politiques.

C'est dans cette perspective d'EPF que Vie féminine a envisagé le projet Réseau soutenant qui vise à faire de tous les lieux du Mouvement des espaces contribuant à la prévention des violences faites aux femmes.

### 4.3. Ce que l'Éducation permanente féministe rend possible

L'enjeu est donc de comprendre comment l'Éducation permanente féministe, en tant qu'approche politique et pédagogique, constitue à la fois le fondement et le levier du Réseau soutenant : elle rend possible une prévention des violences qui ne se limite pas à l'information ou à l'orientation, mais qui engage chaque actrice et chaque acteur — les femmes du Mouvement, les animatrices, et les partenaires avec lesquelles toutes se mobilisent — dans une dynamique collective d'émancipation et de solidarité.

#### 4.3.1. Pour les femmes

Les violences conjugales peuvent apparaître à tout moment de la vie des femmes. À quels moments — de leur parcours dans les violences — les femmes croisent ou rejoignent le réseau de Vie Féminine ?

## Trajectoires face aux violences

Les animatrices peuvent rencontrer les femmes dans une grande diversité de situations.

*« J'ai l'impression qu'au cours d'une vie, on peut rencontrer aussi bien des femmes qui sont dans une situation et qui veulent en sortir, qui ne peuvent plus le supporter, qui ont besoin d'être orientées, qui ont besoin d'aide à ce moment-là. On peut rencontrer des femmes qui sont victimes de violences, mais qui souhaitent en témoigner ou pour qui le sujet est un sujet qu'elles souhaitent aborder vraiment, qui disent : je veux pouvoir travailler là-dessus, je veux sensibiliser. »  
Olympe.*

Les entretiens avec les animatrices permettent d'identifier trois moments « marqueurs » dans les situations ou dans le cheminement des femmes : pendant les violences, après les violences, quand les violences ne sont pas encore identifiées comme telles.

### *Durant les violences*

Cela peut être lorsque la femme vit toujours avec l'auteur, ou après la séparation (la séparation ne signifie pas toujours la fin des violences). Les animatrices soulignent alors que les démarches collectives sont plus difficiles à ce moment-là.

*« Les femmes qui portent des projets, ce sont plutôt des femmes qui sont éloignées de leur situation de violence » Juliette.*

*« Mais ce qu'on remarque, c'est que les femmes, pendant qu'elles sont dans la situation, c'est extrêmement compliqué pour elles d'arriver à s'inscrire dans un projet d'Éducation permanente (...) à partir du moment où certaines choses vont se résoudre, alors à ce moment-là elles pourront revenir dans quelque chose de collectif »  
Juliette.*

Les démarches des animatrices sont alors davantage des interventions individuelles, des temps d'écoute, de renforcement,

d'accompagnement dans certaines démarches, d'orientation vers des services spécifiques.

La multiplicité des actions menées reflète ainsi la diversité des situations et des parcours : toutes les femmes ne sont pas directement concernées par les violences conjugales, et c'est précisément là qu'interviennent la solidarité et l'alliance entre femmes. Le collectif devient un espace de mise en commun des expériences, où chacune, à partir de là où elle en est, contribue à un mouvement plus large.

### *Après les violences*

Les animatrices expliquent que les femmes qui rejoignent le Mouvement longtemps après les violences le font souvent avec des motivations explicites : « transformer la colère ».

*« (...) des femmes qui après, quand elles vont mieux, ont envie de faire quelque chose pour les autres. » Inès.*

*« Elle était en colère par rapport à ce qu'elle avait vécu et c'était important pour elle d'utiliser cette colère et de la transformer en quelque chose de positif » Charlotte.*

*« Maintenant elles sont arrivées dans un autre truc, c'est "comment on lutte contre les violences ensemble", pour construire peut-être quelque chose de plus juste pour les autres. » Juliette.*

*« Une femme m'a dit : moi j'ai vécu ça, je viens chez Vie Féminine parce qu'il est hors de question que je laisse d'autres vivre ça ». Charlotte.*

De nombreuses femmes, anciennes victimes, s'engagent au sein de Vie Féminine avec la volonté explicite de s'investir « pour que d'autres ne vivent pas ça ». Ainsi, l'action collective et le soutien aux autres constituent en eux-mêmes une forme de réparation pour les femmes elles-mêmes victimes.

### ***Quand les violences ne sont pas encore identifiées comme telles***

Parfois, des femmes viennent parce qu'elles se posent des questions sur ce qu'elles vivent, elles veulent comprendre ce qui leur arrive, ou tentent de vérifier la lecture qu'elles en font. Cependant, d'autres ne se reconnaissent pas du tout victimes et viennent juste pour « prendre du temps pour soi », « souffler ». Elles peuvent être à la recherche d'ateliers de confiance en soi ou d'assertivité par exemple. Une prise de conscience peut alors se produire à tout moment durant les activités proposées par Vie féminine, même des activités qui n'ont pas de lien direct avec la question des violences.

*« Il y avait des groupes où des femmes ne réalisaient pas [qu'elles vivaient des violences], c'est au moment de travailler ces questions-là qu'elles tiltaient, en fait, qu'elles avaient été elles-mêmes victimes de violence. Ce sont des prises de conscience qui se font dans les groupes » Olympe.*

*« Elles sont en atelier, et puis à un moment donné, ce sujet va sortir, et elles vont le relier à leur histoire. (...) On parle de la nouvelle campagne, elles se redisent quelques mots sur ce que sont les violences, et là, la fille elle tilte en fait, pendant l'atelier. (...) Parfois, tu le vois même dans la posture physique, tu les vois qui reculent. Ça arrive vraiment régulièrement » Marjorie.*

Ces situations sont, pour les animatrices, à la fois, une spécificité de la démarche de l'Éducation permanente, et un aspect important de leur pratique professionnelle. La démarche de l'Éducation permanente peut permettre à des femmes de prendre conscience de ce qu'elles vivent. Là où d'autres opérateurs ne rencontrent les femmes victimes de violences conjugales que lorsqu'elles sont déjà au clair sur ce qu'elles vivent, et/ou lorsqu'elles sont déterminées à agir, l'Éducation permanente accueille des femmes encore en questionnement — celles qui cherchent des mots pour nommer ce

qu'elles vivent, des informations, des ressources ou des voies d'action possibles. Se tenir prête à accompagner ce cheminement, parfois long et incertain, constitue un élément central et distinctif du métier d'animatrice. Il est aussi un élément fondamental de la prévention des violences conjugales.

### **Ce que l'Éducation permanente féministe rend possible pour les femmes en matière de prévention**

L'EPF ouvre aux femmes un espace rare : celui où l'on peut à la fois raconter ce que l'on vit, décoder ce que l'on subit, et construire collectivement les moyens de changer les choses.

#### ***Permettre la prise de conscience***

L'une des spécificités de Vie Féminine réside dans sa capacité à toucher des femmes que d'autres opérateurs n'atteignent pas, ou peu. Beaucoup s'adressent à l'association avant de franchir la porte d'un service spécialisé, parce qu'elles n'ont pas encore nommé ce qu'elles vivent, parce qu'elles redoutent d'être reconnues et stigmatisées, ou parce qu'elles ne se sentent pas prêtes à s'engager dans une démarche qui leur semblerait les contraindre à agir, notamment à quitter leur conjoint ou à risquer de perdre la garde de leurs enfants.

#### ***Agir dans le temps long***

La temporalité est une dimension centrale de ce travail. Olympe souligne la tension entre « *le temps du processus collectif, ce temps long, qui est à mettre en tension avec le temps court de l'accompagnement ou du soutien individuel.* » En matière de prévention, elle précise : « *Si on considère un changement de mentalité, par exemple, on peut aussi imaginer que les actions menées ne produiront des effets que pour la génération suivante.* » Elle évoque également les possibles « *retours en arrière* » des femmes, qui peuvent « *provoquer un certain désenchantement, ou*

une impression de stagnation », rappelant que ce cheminement n'est jamais linéaire.

Vie Féminine offre un espace où les femmes peuvent s'informer et être soutenues sans être tenues d'entreprendre une démarche formelle. Cette liberté, parce qu'elle respecte leur rythme propre, est souvent décisive.

*« On est une organisation de femmes, on n'est pas étiquetées, pas référencées, pas institutionnalisées, on n'est justement pas un organisme spécifique. Dans ce contexte-là, dans cette ouverture-là, pour les femmes, ça instaure aussi "OK, là je vais pouvoir déposer". » Olympe.*

### ***Éviter la stigmatisation***

Pousser la porte de Vie Féminine ne requiert aucune justification. Les femmes peuvent venir pour un atelier chant, un atelier tricot-papote, un cours de français ou un projet de théâtre — sans risquer d'être identifiées comme victimes de violences conjugales. Cette non-étiquette est en elle-même protectrice.

*« Je me souviens d'une jeune femme qui venait ici, elle venait à l'atelier tricot, et puis un jour on parlait, on préparait le 25 novembre et on a commencé à parler du cycle de la violence. Bon. Ça se passe. Et puis un peu après, elle est venue au local et elle nous a dit : "Je peux laisser des affaires ici ?". Elle était en plein dedans. Elle n'avait jamais rien dit, et elle était en plein dedans. » Christine.*

### ***Décoder pour déculpabiliser***

Au cœur de la démarche se trouve un lien indissociable entre le décodage des mécanismes de domination et la déculpabilisation. Christine le formule clairement : « On remet du contexte, ça déculpabilise aussi beaucoup les femmes, ça leur redonne de la force (...). En termes de prévention, c'est important de déculpabiliser les femmes ».

*« Dans les activités, on amène aussi toujours cette dimension sociétale par rapport à ce qu'elles vivent. C'est aussi enlever un peu de la responsabilité qu'elles portent sur leurs épaules, toutes seules. (...) Je leur dis : si on en arrive là, c'est parce qu'on est dans une société qui permet d'en arriver là. » Christine.*

Cette déculpabilisation est indissociable de l'analyse proposée dans les activités de Vie Féminine : le décodage des mécanismes de domination au sein du couple, mais aussi une analyse politique plus large, fondée sur l'identification des systèmes de domination qui traversent l'ensemble de la société. Lorsqu'une femme identifie, reconnaît et nomme ces mécanismes, elle peut s'engager dans un processus de déculpabilisation. En échappant à l'entreprise de culpabilisation, elle peut retrouver ou reconstruire du pouvoir d'agir.

*« On remet du contexte et ça déculpabilise les femmes. Ça leur redonne de la force. Et ça, en termes de prévention c'est super important de déculpabiliser. (...) Le fait de culpabiliser, c'est ça qui bousille la capacité des femmes à aller de l'avant » Christine.*

### ***Ouvrir un espace d'écoute, d'expression et de partage***

Avant d'agir, il faut pouvoir parler. L'une des contributions essentielles de Vie Féminine réside dans sa capacité à organiser les conditions qui rendent possible l'expression : un espace où les femmes peuvent déposer ce qu'elles vivent, être entendues, sans qu'on leur demande d'être prêtes à quoi que ce soit d'autre.

*« Il y a quelque chose dans la qualité d'écoute, qu'on a, et que beaucoup de femmes nous disent vraiment c'est important ; le fait de pouvoir parler, simplement déposer, être entendue, avoir quelqu'un qui peut prendre le temps, même si c'est à calibrer. (...) On ne gère pas de dossiers. On n'est pas là pour gérer un dossier » Olympe.*

Cette qualité d'écoute prend tout son sens dans un contexte où la méfiance envers les institutions est croissante. Beaucoup de femmes, épuisées ou blessées par des expériences institutionnelles difficiles, ne rejettent pas l'aide, mais elles ont appris à se méfier des structures qui gèrent des dossiers plutôt que d'accueillir des personnes.

*« De plus en plus maintenant, tellement c'est dur avec les institutions, les femmes se méfient de tout ce qui est structure, institution et tout ça. Elles n'ont pas vraiment un rejet, mais une méfiance des institutions, ça oui. » Christine.*

Cependant, l'espace ouvert par Vie Féminine ne s'arrête pas à l'écoute individuelle. Il devient progressivement un espace d'expression collective et de participation politique, où la voix des femmes est non seulement entendue, mais prise en compte dans les décisions qui les concernent directement. Christine, par exemple, rend compte d'une réunion de travail organisé avec des femmes concernées par les violences conjugales à propos du projet de pack nouveau départ<sup>10</sup> :

*« Quand on a présenté le pack, il y avait des filles de la maison, du refuge qui étaient là, et elles ont pu s'exprimer par rapport à ce projet politique. Elles ont dit : il ne faut pas oublier les femmes qui travaillent. Parce que "un an de repos" entre guillemets ça concerne qui ? Comment ça se passe ? Moi, je bosse, comment je fais quand je sors du refuge ? » Christine.*

L'Éducation permanente permet ce passage de la position de femme victime à celle de sujet politique. Être entendue, donner son avis, peser sur ce qui se décide, ce sont ces actes qui transforment. Non

---

<sup>10</sup> Le pack nouveau départ est une revendication politique portée par Vie féminine. Il s'agit d'un outil d'aide et de soutien pour les femmes qui souhaitent quitter un conjoint violent (aide financière, soutien socio-juridique, soutien psychologique, accès à une adresse de référence anonyme et aide à la recherche d'emploi). Il n'existe pas à l'heure actuelle en Belgique mais Vie féminine se mobilise pour qu'il soit d'application.

pas en effaçant ce qui a été vécu, mais en ouvrant la possibilité de se tenir autrement face au monde.

*« C'est une dynamique qui les positionne autrement que comme des victimes justement. Elles se réapproprient une voix, elles sont des sujets ici. » Olympe.*

De cet espace d'expression naît quelque chose que rien ne peut planifier : la solidarité. Les femmes qui se rencontrent à Vie Féminine tissent des liens qui débordent largement le cadre des activités, et s'organisent entre elles dans l'informel, au quotidien.

*« Oui, il y a de l'entraide. Et quand c'est comme ça, moi je me dis : c'est gagné. Elles ont fait connaissance ici et puis s'organisent dans l'informel. Je passe te chercher, je te conduis à l'hôpital et je t'accompagne en cardio. Elles y vont ensemble. Ça soutient. Ou pour les colis alimentaires. Il faut se taper 2 km à pied et une grande montée avec des sacs, ben voilà, elles y vont ensemble. C'est des choses qu'elles mettent en place entre elles » Christine.*

Cet espace de socialisation peut donc aussi être un levier fondamental dans le soutien des femmes et la prévention des violences.

Comment le soutien apporté à des femmes victimes de violences peut-il mener à de la prévention ?

La réponse tient dans trois dimensions indissociables. D'abord, la multiplicité des portes d'entrée et la place laissée au cheminement : en n'exigeant rien, en accueillant à toute étape de leur vie, Vie Féminine permet à des femmes de s'investir sur la question des violences à leur propre rythme. Ensuite, les espaces de parole, de compréhension et d'action collective permettent de partager des grilles de lecture, de nommer les mécanismes de domination. C'est une manière pour les femmes de se déculpabiliser, de sortir de l'approche individuelle des violences et de reconstruisent leur

pouvoir d'agir. Enfin, la mise en réseau — entre femmes, entre animatrices, entre partenaires — transforme des trajectoires individuelles en une force collective capable de peser sur la société.

#### **4.3.2. *Pour les animatrices***

Dans la publication de 2023, « Réseau soutenant. Quels principes et critères pour définir un accueil féministe des violences ? »<sup>11</sup>, un chapitre est consacré à « La posture de l'animatrice » en EPF face à des vécus de violences. Le groupe de travail qui a produit cette publication a extrait, de la pratique des animatrices, les balises qui orientent leurs pratiques : « croire les femmes ; écouter sans juger ; respecter le rythme, le vécu et les mots des femmes ; déculpabiliser, la situation n'est jamais la faute de la victime ; offrir du soutien, aider la victime à cerner ses besoins et favoriser son autonomie ; orienter vers les ressources ».

Cette analyse nous offrait donc déjà quelques clés pour comprendre le rôle des animatrices en matière de prévention des violences conjugales. La présente étude nous permet de le préciser davantage.

#### **Le travail d'animatrice**

Les entretiens mettent majoritairement en évidence les actions suivantes : « accueillir », « faciliter », « accompagner », « passer le relais ». Il faut souligner ici un aspect important : il ne s'agit pas d'une approche linéaire. Les différentes actions s'imbriquent entre elles, se conjuguent au sein des projets et des activités.

---

<sup>11</sup> Disponible sur : <https://www.viefeminine.be/reseau-soutenant-quels-principes>

## *Accueillir*

L'accueil et l'attention portée aux femmes sont une constante, un socle pour les animatrices : mettre à l'aise, écouter, respecter, construire de la sécurité et de la confiance.

*« Un des éléments-clé de l'Éducation permanente, c'est le premier accueil, c'est tout le travail autour de l'accueil » Juliette.*

Mais face aux situations individuelles de violences conjugales, ces enjeux de l'accueil semblent plus importants encore. Beaucoup de femmes partagent leur réalité, parfois au sein d'une activité ou d'un groupe, parfois avec l'animatrice seulement, parfois les deux. Avec l'accueil des femmes, le moment du dévoilement est l'objet de la plus grande attention de la part des animatrices. Elles ont toutes fait l'expérience que des témoignages personnels, intimes peuvent surgir à tout moment, quelle que soit l'activité. Y compris lors d'activité sans lien direct avec la question des violences conjugales :

*« C'est une femme qui vient dans nos ateliers en disant, j'ai envie de faire de la cuisine, enfin un truc comme ça, et qui va entendre parler de notre travail sur les violences et qui va se questionner sur sa situation, et elle va faire le chemin. Ce sont des aller-retour » Inès.*

*« Parfois c'est une thématique qui émerge dans un groupe de manière tout à fait inattendue, parce que l'activité ne portait absolument pas sur des situations de violence (...). Ou alors c'est même sur le pas de la porte, on ne s'y attend pas parce que le moment ne semble pas être propice à ça. » Olympe.*

*« C'était pendant un atelier "mosaïque", la femme participait depuis un temps infini aux ateliers, et il y avait toujours son mari qui s'arrêtait juste devant le local et qui l'attendait quand elle sortait. Et ce jour-là il arrive un peu plus tôt et toutes les autres participantes lui disent : Tu as de la chance quand même, ton mari qui vient te chercher. Et la femme répond. : enfin oui, c'est surtout pour que je*

*ne sorte pas, que je ne puisse pas aller ailleurs, que je ne parle à personne. » Marjorie.*

*« C'était à une table ronde sur la santé. Ça sort tout le temps, en fait ». Juliette.*

Pour que la parole soit possible, il faut d'abord que les femmes se sentent en sécurité. C'est là une des missions de l'animatrice.

*« C'est comme si on offrait un sol un peu stable, là où on va pouvoir marcher, où on n'est pas seules » Olympe.*

*« Il y a des conditions à ce que les femmes livrent des situations, si ça surgit ce n'est pas un hasard, c'est que les femmes se sentent en sécurité. Il y a des conditions qui font que — même si on n'est pas dans un groupe dédié à la question, on est dans une activité X ou Y, on est dans la confiance (...) C'est ce qu'on met en place, la confiance. C'est ce qui se construit dans le groupe, c'est ce qui permet qu'une parole comme celle-là soit accueillie par le groupe » Olympe.*

Ouvrir un espace où la parole est possible repose sur deux conditions essentielles : la qualité de la relation entre l'animatrice et les femmes, et une attention soutenue à la dynamique du groupe.

*« On est attentives dans cette démarche d'Éducation Permanente à penser aux dynamiques de groupe, à penser à ce qui se passe dans un groupe. Et c'est un enjeu aussi. Voilà, "ça me met mal à l'aise". OK. Qu'est-ce qui met mal à l'aise ? C'est la situation comme telle ? C'est d'entendre ces paroles-là ? C'est de se rendre compte que les choses ne bougent pas ? » Olympe.*

Le Mouvement est par nature vivant et en perpétuel renouvellement : les groupes se recomposent, de nouvelles femmes rejoignent Vie Féminine, d'autres découvrent pour la première fois la réalité des violences conjugales. C'est pourquoi la sensibilisation et la formation des femmes du réseau à un accueil bienveillant ne

sont pas des actions ponctuelles — elles constituent un travail continu, toujours à recommencer, au rythme de celles qui arrivent.

Vie Féminine doit donc mener un travail continu en matière de prévention et d'accueil : de nouvelles femmes découvrent continuellement le Mouvement, de nouvelles femmes appréhendent à tout moment le phénomène des violences ; la nécessité de sensibiliser et former les femmes du réseau à un accueil bienveillant est permanent.

### *Faciliter la prise de conscience*

L'un des enjeux centraux du travail de Vie Féminine est de rendre les ressources réellement accessibles — de faire en sorte que les femmes puissent prendre appui sur les actions du Mouvement pour avancer dans leur propre vie. Si la démarche est avant tout collective, elle doit néanmoins permettre à chacune d'y trouver ce dont elle a besoin : un élément qui débloque une situation, un outil qui ouvre une nouvelle perspective, un pas qui devient possible là où tout semblait figé. C'est précisément parce que les parcours et les profils des femmes sont divers que les activités proposées doivent l'être aussi.

*« Quand on entend les femmes parler entre elles, on n'arrive pas là avec nos gros sabots et leur dire : Toi, ma grande c'est des violences que tu vis ! Mais par contre on donne des pistes, des infos, on parle un peu. Moi ici j'ai un violentomètre<sup>12</sup>, des affiches dans le local, des choses comme ça (...) Il y a des choses qui résonnent, on y va petit à petit. On ne dira jamais à une femme : Bon, tu es victime de violences conjugales, fais quelque chose ! » Christine.*

---

<sup>12</sup> Le violentomètre est un outil de prévention et d'évaluation sous forme de règle graduée, conçu pour mesurer si une relation amoureuse est saine, ou si elle comporte des comportements violents et dangereux. Disponible sur : <https://www.clpsho.be/accueil/1105-le-violentometre-la-regle-graduee.html>

## *Accompagner*

Accompagner les femmes victimes de violences peut prendre des formes très différentes. Les actions menées dépendant toujours en premier lieu de la demande de la femme concernée. Les actions d'accompagnement vont aussi prendre en compte le cadre de l'Éducation Permanente, ou encore la limite des dispositions personnelles de l'animatrice.

Individuellement, ça pourra être, par exemple :

- de l'écoute ; bienveillante, respectueuse, sans jugement ;
- du soutien (« on te croit »), du renforcement ;
- fournir des informations, de la documentation, identifier des ressources, identifier des démarches à faire ;
- garder un sac (avec des vêtements, un nécessaire de toilette, des photocopies de ses papiers...) au local de Vie Féminine ;
- expliciter un courrier, un document, une étape dans une procédure (ou chercher ces informations-là avec elle) ;
- un accompagnement vers un service dédié, à la police, au tribunal ;
- apporter une aide concrète à un moment particulier (la conduire à un rendez-vous stressant, aller rechercher quelque chose à son domicile avec elle...).

Collectivement (avec un groupe de femmes)

- de l'écoute ; bienveillante, respectueuse, sans jugement ;
- du soutien (« on te croit »), du renforcement ;
- donner un coup de main, aider une femme à déménager, la conduire à un rendez-vous spécifique ;
- organiser des marques de soutien dans l'espace public (devant le tribunal lors d'une audience, etc.).

L'accompagnement proposé par Vie Féminine prend appui tantôt sur la relation entre l'animatrice et la femme accompagnée, tantôt sur la dynamique du groupe — deux ressources complémentaires

qui se renforcent mutuellement. Il ne s'agit ni d'aide sociale ni d'intervention d'urgence : c'est un autre type d'accompagnement, qui s'inscrit dans une temporalité différente, plus lente et plus profonde, au plus près du rythme des femmes.

Les temporalités de l'Éducation permanente féministe Le travail d'Éducation permanente s'inscrit dans une temporalité radicalement différente de celle de l'urgence. Construire la confiance avec les femmes, faire émerger une dynamique de groupe, créer les conditions d'un accueil bienveillant : tout cela prend du temps. Le décodage, la pédagogie, la place laissée au cheminement, celui des femmes comme celui des animatrices, ne peuvent s'accommoder de la logique de l'immédiat. C'est une autre manière d'agir, qui demande à être apprivoisée, y compris par celles qui la pratiquent.

*« Il m'a fallu du temps pour comprendre. Il m'a fallu apprendre le métier pour comprendre. Ce qui compte c'est le processus dans lequel on est, la perspective dans laquelle on agit. La question c'est : OK en Éducation Permanente, qu'est-ce que je peux mettre en place » Olympe.*

Cette frontière entre temps long et urgence n'est pas toujours facile à tenir, d'autant que les animatrices partagent souvent le même public que les travailleur·euses sociaux·ales et que les femmes victimes de violences se trouvent, de fait, dans des situations d'urgence.

*« C'est cette frontière qui n'est pas évidente à situer entre travail social et travail culturel. On a le même public dans les deux cas, et en même temps la spécificité de l'animatrice en Éducation Permanente, c'est quand même d'aller vers du travail collectif, de faire émerger, de ne pas gérer l'urgence. L'urgence, ce n'est pas dans nos missions » Marjorie.*

Pour autant, ces deux temporalités ne s'opposent pas : elles se complètent. L'articulation entre l'accompagnement social dans l'urgence et le travail de fond porté par l'Éducation permanente est non seulement possible, mais nécessaire pour répondre à l'ensemble des besoins des femmes confrontées aux violences conjugales.

### *Se former*

L'Éducation permanente a ceci de particulier qu'elle ne vise pas uniquement les femmes qu'elle accompagne : les animatrices elles-mêmes en sont des destinataires à part entière. Elles se forment au fil de leurs expériences, de leurs rencontres et de leur trajectoire au sein du Mouvement — une formation continue, parfois informelle, qui se construit autant dans l'action que dans la réflexion collective mais aussi grâce aux formations internes organisées par Vie Féminine.

Plusieurs animatrices évoquent ces formations et les outils du Mouvement comme des ressources pour leur pratique.

*« Je n'ai jamais vraiment eu de formation sur le sujet, mis à part celles données par Vie Féminine. Et j'ai l'impression que finalement avec les femmes on est devenues quasi expertes en la matière. »  
Juliette.*

Cette expertise ne se transmet pas uniquement de haut en bas : elle se construit avec les femmes, au rythme des projets et des cheminements partagés. Ancrée dans les réalités de vie des femmes et nourrie par les grilles de lecture féministes portées par le Mouvement, elle constitue une forme de savoir vivant, en perpétuel renouvellement.

### *Faire avec les émotions*

Travailler sur les violences conjugales implique de naviguer en permanence avec des émotions intenses : celles des femmes

accompagnées, mais aussi les siennes propres en tant qu'animatrice. Cette dimension émotionnelle du métier est réelle et ne peut être minimisée.

*« Je vois des animatrices qui ont parfois peur de l'émotion des femmes » Charlotte.*

Les outils de l'Éducation permanente — le travail dans le temps long, la posture collective plutôt qu'individuelle, le fait de ne pas être en charge de résoudre une situation au cas par cas — offrent un cadre qui aide à tenir cette dimension émotionnelle. Ils permettent de trouver une posture juste, sans pour autant s'effacer derrière une neutralité impossible.

*« Au début, quand j'ai commencé à travailler sur les violences, j'avais l'impression que tout était grave, dans le sens ; il faut être très sérieux, tout le temps. (...) Évidemment c'est sérieux, mais on peut l'amener et bosser avec elles d'une autre manière. Et une fois que ce déclic-là a eu lieu en moi, j'ai pris un plaisir infini à travailler avec ces femmes. Parce qu'avant, en fait ça me pesait aussi, je rentrais avec un chagrin permanent » Marjorie.*

Mais il n'existe pas de recette miracle ni de bonne posture définitivement acquise. Les choses restent fragiles et mouvantes, et chaque animatrice trouve son propre équilibre au fil du temps. Ce constat appelle une reconnaissance explicite du risque de stress vicariant, ce phénomène par lequel une personne exposée de manière répétée aux traumatismes d'autrui peut elle-même en être affectée profondément.

D'autant que les animatrices sont elles aussi des femmes, potentiellement concernées, en tant que telles, par les violences qu'elles s'emploient à dénoncer.

*« J'ai vu des collègues s'écrouler parce que les situations faisaient échos. Ça peut aller très loin. (...) Là-dessus il y a un gros travail à faire » Juliette.*

### ***Passer le relai, mettre en lien***

La notion de passage de relai est revenue dans tous les entretiens, comme une évidence partagée. Accompagner une femme dans le cadre de l'Éducation permanente ne signifie pas tout prendre en charge : à un moment du cheminement, d'autres types de soutien deviennent nécessaires, et savoir reconnaître ce moment fait partie du métier.

*« Mais je ne peux que, à un moment donné, la remettre en réseau, en lui disant, je pense que tu as besoin d'un autre type de soutien. » Ariane.*

*« Il ne faut pas mettre les gens en danger non plus. Moi je préfère passer le relai, même si je dois aller jusqu'à aller trouver l'Assistante Sociale avec la femme » Christine.*

Ce passage de relai n'est pas vécu comme un aveu de limite, mais comme une posture professionnelle à part entière. Les animatrices le justifient de plusieurs manières : par la spécificité de la démarche d'Éducation permanente, par la reconnaissance de leurs propres compétences et de celles des autres, et par la conviction que les violences conjugales appellent une réponse nécessairement pluridisciplinaire.

*« Cela renvoie à la spécificité du travail de chacun (services, associations, organisations...) et à la façon dont les différents angles de vue sont indispensables pour accompagner les femmes victimes. » Olympe.*

### ***Les partenaires comme soutien***

Le réseau partenarial ne joue pas seulement un rôle dans l'orientation des femmes : il constitue aussi un appui précieux pour

les animatrices elles-mêmes. Avoir des partenaires de confiance permet de ne pas rester seule face à des situations parfois très lourdes et de pouvoir agir avec davantage d'assurance et de justesse.

*« J'avais un énorme point d'appui, c'est le réseau autour de moi, j'avais des partenaires en or. (...) Le réseau a vraiment été hyper précieux » Marjorie.*

*« Avec la chargée de projets du Plan de Cohésion Sociale, ça a bien clopé. Et puis elle m'a présenté sa responsable (...) et elle, elle m'a expliqué plein de choses, elle m'a donné plein de grilles de lecture, (...) bref, je crois qu'il y avait un réseau favorable quand je suis arrivée » Marjorie.*

Ces relations partenariales offrent bien plus qu'une orientation technique : elles donnent de l'assurance, de la légitimité, et parfois un ancrage indispensable dans les moments de doute ou d'urgence. Pouvoir décrocher son téléphone et s'appuyer sur quelqu'un dont c'est le cœur de métier, c'est une ressource que les animatrices identifient comme déterminante.

*« À chaque fois que j'étais dans une situation compliquée où je ne savais pas comment me situer par rapport à ça, en fait je leur téléphonais [NDLR aux travailleuses d'une maison pour femmes victimes de violences], et je travaillais avec elles (...), j'avais ce truc hyper précieux d'avoir des gens — dont c'est le travail quotidien — qui prenaient le temps d'en parler avec moi. » Marjorie.*

*« Moi, j'ai vraiment eu besoin d'avoir des partenaires dans d'autres assos, pour ne pas me retrouver toute seule par rapport à ça. (...) J'ai quelques personnes un peu privilégiées comme ça, avec qui je m'entends vraiment bien, avec qui j'avais travaillé [NDLR une psychologue d'un Service d'Aide Aux Victimes] et je me souviens d'une situation (...), j'ai dû l'appeler et je lui ai dit, reste avec moi et*

*guide-moi (...) elle m'a vraiment aidée en me positionnant. Moi j'étais un peu en panique ; si on ne trouve pas de solution, je la ramène chez moi. Elle m'a vraiment repositionnée en disant non, on va gérer autrement » Inès.*

Ce dernier témoignage dit avec force ce que le réseau rend possible : non seulement orienter les femmes avec justesse, mais aussi permettre aux animatrices de tenir, de ne pas être débordées par l'intensité des situations qu'elles traversent aux côtés de celles qu'elles accompagnent.

#### Des services publics insuffisants

Plusieurs entretiens soulignent qu'il n'existe pas suffisamment de dispositifs pour répondre aux besoins réels des femmes victimes de violence conjugale. Et ce contexte fragilise les animatrices dans leurs pratiques.

*« Parfois en tant qu'animatrice, on a envie d'embrasser tout..., les violences c'est tellement prégnant, c'est tellement répandu, on a l'impression qu'on fait du sur-place, qu'on ne bouge pas, que ça ne change pas. Et là on est dans des politiques qui vont accentuer les violences, qui vont empêcher que les femmes soient autonomes, on va les ramener chez elles en fait. Et donc parfois on veut tout faire » Olympe.*

*« Là on touche un nœud qui s'est répété de nombreuses fois (...) c'est l'absence de système de coordination autour des femmes victimes de violence (...). Tu envoies une dame vers un service compétent, et bien le service compétent va quand même te rappeler parce qu'il te considère comme coordinatrice de la situation de la personne. Et tu as beau le dire dans toutes les langues, tu as quand même ce truc-là [NDLR le rôle de "coordination"] qui te retombe dessus » Marjorie.*

Être confrontée aux limites de l'offre publique de services revient très souvent dans les entretiens : le manque de psychologues disponibles, la difficulté d'agir comme un « palliatif » aux services qui n'existent pas ou le manque de place des services d'accueil font partie de ces nœuds.

*« OK ce planning familial a pris en charge la situation de madame, mais sa situation va être gérée de 13 h à 15 h, jeudi dans deux semaines » Marjorie.*

Le manque de services pour répondre aux besoins des victimes de violence ne rendent pas faciles à vivre la « bonne distance » à avoir, ou les limites à poser.

## Ce que l'Éducation permanente féministe rend possible pour les animatrices en matière de prévention

En matière de prévention des violences conjugales, l'EPF offre aux animatrices un cadre d'action qui leur est propre, distinct de celui du travail social ou de l'intervention spécialisée, mais tout aussi essentiel. Ce cadre leur permet d'abord de s'inscrire dans un réseau vivant, au plus près des femmes et des partenaires, et d'agir depuis cette proximité comme levier de changement.

Il leur offre aussi la possibilité d'apprendre en continu, non pas à travers des formations figées, mais au fil des situations rencontrées, des projets menés et des cheminements partagés avec les femmes. Une formation qui se construit dans l'action, et qui développe une expertise singulière, ancrée dans le réel.

C'est enfin une posture particulière que l'EPF rend possible : celle de ne pas se définir comme spécialiste des violences conjugales, tout en développant une expertise propre et reconnue sur ces questions.

« Je crois que la posture de Vie Féminine — de ne pas devenir spécialiste des violences — est quand même fort intéressante. »

*Marjorie.*

Cette posture n'est pas un manque : c'est un choix porteur de sens. Elle permet aux animatrices d'intervenir autrement : non pas pour gérer des situations d'urgence ou suivre des cas individuels, mais pour créer les conditions d'une prise de conscience, offrir des grilles de lecture féministes, et inscrire la prévention des violences dans une démarche collective et politique de transformation sociale. C'est précisément là que réside leur expertise : dans la capacité à agir en amont, dans la durée, et à partir des réalités de vie des femmes elles-mêmes.

#### **4.3.3. Pour les partenaires**

Au cours des entretiens, les animatrices évoquent spontanément et longuement les partenariats dans lesquelles elles sont engagées. Tout laisse à penser que le travail en partenariat, plus encore que pour les autres thématiques, est ici une caractéristique centrale. Les partenariats qu'elles décrivent sont variés, ils se construisent en fonction de différents objectifs poursuivis, mais aussi des ressources, des opportunités qu'offre leur environnement. Il faut noter que dans les récits des animatrices, un élément important apparaît : ce sont les opportunités qui existent dans leur environnement. Les expériences de partenariat peuvent donc être très différentes, d'un territoire à l'autre.

« J'avais des partenaires en or. (...) Il y a eu vraiment un maillage hyper qualitatif, où tout le monde était preneur de la démarche ».

*Marjorie.*

Un réseau partenarial riche et soutenant, ou un subside local sont autant de ressources pour mener à bien un projet. Les opportunités

qui existent dans leur environnement auront un impact sur la forme, l'envergure et la durée des projets.

Sous le terme générique de « partenaires », on retrouve des actrices et acteurs très différent·es ; des opérateurs aux statuts, aux grilles de lectures, aux missions (et donc aux rôles à l'égard des femmes victimes) très variés. Les animatrices expliquent travailler avec des partenaires issus du monde associatif (associations d'insertion socioprofessionnelle, d'alphabétisation, de jeunesse, etc.) Mais aussi avec des enseignant·es, des policier·es, des TMS<sup>13</sup> de l'Office de la Naissance et de l'Enfance, des Assistant·es Sociales du Service d'Aide à la Jeunesse, des maisons et des refuges pour femmes victimes, des juristes, des travailleuses et travailleurs de Centres Publics d'Action Sociale ou des communes, des médecins, des centres culturels, etc. Les partenariats se distinguent par leur objet et par leur forme : ils peuvent aller d'une plateforme formelle, provinciale, qui a pour but de rassembler les actrices et acteurs du secteur, comme ils peuvent être des réseaux beaucoup plus informels, des réseaux de communication privilégiée entre des actrices et acteurs spécialisé·es et elles.

La présence des travailleuses de Vie Féminine dans les plateformes est une manière de relayer la parole et le vécu des femmes mais aussi de visibiliser le travail spécifique de l'Éducation Permanente.

*« C'est important d'être présentes dans des lieux-là, parce que ça permet de construire un langage commun et de montrer l'apport de chacune. Notre spécificité c'est la parole des femmes, la dynamique souhaitée par les femmes. » Charlotte.*

## Parler un langage commun

Toutes les animatrices interrogées considèrent que partager un langage et des grilles de lecture communes avec les partenaires est

---

<sup>13</sup> Travailleur·euse Médico-Social·e

une condition essentielle pour mener à bien un travail qui a du sens. La différence est tangible entre collaborer avec des partenaires qui partagent la même analyse et devoir, au préalable, convaincre ou expliquer.

*« Dans des partenariats où tout le monde est au clair sur l'analyse, évidemment ça change la donne. Si tu dois commencer à convaincre tes partenaires... » Christine.*

Or, le constat est partagé : une partie des partenaires connaît mal le travail des animatrices en Éducation permanente, et une partie ne partage pas la lecture féministe des violences conjugales, c'est-à-dire celle d'un système de domination qui s'exprime dans un continuum social et qui ne peut être réduit à une approche purement psychologique.

### Former les partenaires

La formation des partenaires s'impose dès lors comme un levier incontournable pour construire ce socle commun, sans lequel la cohérence et l'efficacité de l'action collective restent fragiles.

*« Et donc une part du boulot c'est aussi de sensibiliser les services, les plateformes. Dans une plateforme, on n'est pas tous équipés de la même façon, il y a encore du boulot ! » Olympe.*

Un constat revient régulièrement dans les propos des animatrices : l'Éducation permanente reste peu et mal connue des partenaires du secteur de l'aide sociale. Faire reconnaître et comprendre leur approche constitue donc un enjeu en soi. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles certaines équipes de Vie Féminine accueillent des stagiaires d'écoles sociales, et pourquoi la participation aux plateformes partenariales est aussi perçue comme une opportunité de visibiliser ce que recouvre concrètement le travail d'Éducation permanente.

Dans ce contexte, la formation des intervenant·es partenaires prend une place régulière dans l'activité des équipes, qu'elle soit proposée à l'initiative de Vie Féminine ou qu'elle réponde à une sollicitation extérieure comme la police avec le SAPV<sup>14</sup>, les médecins généralistes, l'ONE, les administrations communales, etc.

### Partage mutuel

Les liens tissés avec des partenaires de confiance permettent aux animatrices d'orienter les femmes vers des services adaptés à leurs besoins, et de le faire avec l'assurance que celles-ci y seront bien accueillies. La qualité de l'orientation est un enjeu qui revient constamment dans leurs propos : il ne s'agit pas seulement de transmettre une adresse, mais de garantir que le service vers lequel une femme est dirigée partage la même lecture féministe des violences conjugales et ne risque pas de la culpabiliser davantage. Les animatrices sont particulièrement attentives à ce point, ayant régulièrement observé les effets délétères que peut avoir une prise en charge inadaptée.

Cette relation partenariale fonctionne dans les deux sens : si les animatrices orientent des femmes vers d'autres services, ces mêmes services adressent également des femmes vers Vie Féminine.

*« L'hôpital m'avait appelée pour une femme. Je leur dis : mais elle cherche quoi comme activité ? Et c'est souvent comme ça avec les partenaires, on me dit : elle cherche quelque chose de créatif. Bon. La femme vient. Ce n'est pas du tout la créativité qui l'intéresse. Elle veut venir à un atelier de renforcement (...) Mais avec les partenaires c'est souvent comme ça : "Madame a besoin de contacts, une activité créative, ce serait bien", "Vous avez des cours de cuisine ?" » Christine.*

---

<sup>14</sup> Service d'assistance policière aux victimes.

## Légitimité et reconnaissance de l'expertise des animatrices

Les projets menés en partenariat permettent de diffuser les grilles de lecture féministes auprès d'autres actrices et acteurs du secteur, et ils constituent une source de valorisation pour les animatrices comme pour les femmes qui s'y investissent.

Malgré cela, la valeur, l'expertise et la spécificité de l'EPF dans le champ de la lutte contre les violences conjugales n'est pas toujours reconnue par les partenaires. L'approche de l'EPF, qui est une approche culturelle et collective, reste parfois perçue comme secondaire par certain-es actrices et acteurs du secteur.

*« C'est aussi, comment on est légitimé par certains partenaires, tu vois. (...) Par exemple, la travailleuse du Plan de Cohésion Sociale, elle ne m'envoie pas beaucoup de femmes, nos projets ne sont pas spécialement valorisés par elle, c'est un peu décevant. (...) Je ne me sens pas soutenue par la ville » Ariane.*

Se faire connaître d'un réseau de partenaires permet aux animatrices d'orienter les femmes avec précision et qualité, mais aussi d'être identifiées comme une ressource légitime par de nouvelles actrices et nouveaux acteurs et ainsi, de toucher des femmes qui n'auraient pas poussé seules la porte de Vie Féminine.

La collaboration entre opérateurs prend tout son sens dans la lutte contre les violences conjugales, notamment si elle repose sur deux piliers : le partage d'une grille de lecture commune sur la nature des violences, et la reconnaissance de la spécificité de l'EPF comme approche à part entière.

## Ce que l'Éducation permanente féministe rend possible pour les partenaires en matière de prévention

En définitive, ce que l'EPF rend possible pour les partenaires dépasse la simple coordination d'actrices et acteurs. Elle offre un

cadre pour visibiliser ce que vivent les femmes victimes de violences conjugales, souvent invisibilisées ou mal comprises dans d'autres espaces. Elle transmet des grilles de lecture qui permettent de décoder les mécanismes sociaux à l'œuvre derrière les actes de violence, et de sortir d'une lecture purement individuelle ou psychologique du phénomène. Elle contribue à construire un langage commun, condition indispensable à une action collective cohérente et respectueuse des femmes. Par ailleurs, elle tisse, au fil du temps, un réseau de personnes de confiance, un maillage humain et professionnel qui permet d'orienter, d'accompagner et de soutenir avec justesse les femmes concernées par les violences conjugales.

C'est en ce sens que le partenariat, tel que Vie Féminine le conçoit, n'est pas un outil technique mais un acte politique et préventif : il permet de construire, ensemble, les conditions d'une réponse à la hauteur de la complexité des violences conjugales.

#### **4.4. Des pratiques de prévention en Éducation permanente féministe**

À travers les témoignages des animatrices de Vie Féminine, une conviction s'impose : la prévention des violences conjugales est au cœur de leur travail quotidien, même lorsqu'elle n'est pas nommée comme telle.

##### **La prévention : un objectif implicite mais central de l'Éducation permanente féministe**

La prévention traverse toutes les étapes de la démarche d'Éducation permanente, même lorsqu'elle n'est pas nommée comme telle. Les animatrices ne l'identifient pas toujours spontanément comme un objectif en soi, la priorité étant souvent de répondre à ce que les femmes vivent, ou de leur donner de l'information. Pourtant, la

dimension préventive de ces actions est bien présente, même si cela reste de l'ordre de l'implicite.

Interrogée sur la mise en place d'actions préventives en matière de violences conjugales dans le cadre de son travail d'animatrice, Olympe répond :

*« J'allais dire : non, pas vraiment. J'ai la sensation, mais c'est peut-être parce que j'ai la tête dans le guidon, qu'on est moins dans la prévention. On arrive après. Les femmes nous parlent de ce qu'elles vivent, et c'est d'abord à ça qu'on travaille... Mais attends, je voudrais nuancer : oui, si ! Quand on va présenter le DVD<sup>15</sup>, quand on fait des animations, quand les femmes prennent conscience. Oui, on fait de la prévention » Olympe.*

Parfois après un temps de réflexion, toutes les animatrices reconnaissent s'inscrire dans une démarche préventive. Elles mentionnent d'abord les actions de sensibilisation (campagnes, journées de mobilisation, interventions dans l'espace public) ainsi que le rôle central de l'information et de sensibilisation pour les femmes du réseau, les partenaires, le grand public.

*« Moi je trouve que tout ce qu'on fait, c'est de la prévention, ça participe à la sensibilisation et donc à la prévention. Les permanences juridiques, les campagnes, et travailler avec nos partenaires, justement à une meilleure identification des violences, tout ça participe à la prévention dans le sens où ils peuvent être alertés plus tôt » Charlotte.*

Au-delà de la sensibilisation, les entretiens avec les animatrices font émerger trois dimensions essentielles de la prévention : l'action de proximité, la déculpabilisation des femmes, la formation de toutes et tous et le travail politique.

---

<sup>15</sup> « Quand les murs parlent, il faut oser entendre », Vie Féminine et la Coordination provinciale pour l'Égalité des femmes et des hommes, 2015.

### ***L'action de proximité et le travail « par ricochet »***

Le travail de proximité est la première dimension de la prévention propre à l'EPF. La prévention ne se fait pas à distance. Elle passe par le contact direct, la présence dans les lieux où se trouvent les femmes.

*« La prévention, c'est d'aller dans les lieux où elles sont. (...) La tendance maintenant, c'est quatre affiches, un post sur Facebook, un courrier d'information entre partenaires, et voilà... Mais la prévention, ce n'est pas ça, c'est la proximité. C'est la proximité qui fait la prévention. La prévention, c'est le contact. Parce que les moyens de communication, tout le monde n'y a pas accès, tout le monde ne maîtrise pas la lecture ni la compréhension des mots. Là-dedans on a un rôle à jouer, on est au plus proche des femmes » Christine.*

La prévention propre à l'EPF est aussi intimement liée à la capacité de ces femmes à, à leur tour, sensibiliser leur entourage, comme « par ricochet » : *« Après, les femmes qui sont formées, quand elles sont à l'extérieur elles sensibilisent autour d'elles » Ariane.*

### ***Déculpabiliser via les grilles de lecture***

La déculpabilisation des femmes est la deuxième dimension de la prévention propre à l'EPF. Offrir aux femmes des outils pour comprendre et nommer ce qu'elles vivent, c'est aussi les libérer du poids de la culpabilité, condition nécessaire pour qu'elles puissent avancer.

*« Déculpabiliser les femmes, c'est aussi de la prévention, ça leur redonne de la force (...). Le fait de culpabiliser, c'est ça qui bousille la capacité de femmes à aller de l'avant » Christine.*

### ***Apprendre et désapprendre la violence***

L'une des spécificités de l'EPF est de s'adresser à une multiplicité de publics. En matière de prévention des violences conjugales, les

femmes, les animatrices et les partenaires du réseau sont tour à tour destinataires d'une même démarche : se doter de grilles de décodage, comprendre les mécanismes sociaux qui sous-tendent les violences, et remettre en question les représentations intériorisées qui les rendent possibles.

Car nous avons toutes et tous à désapprendre la violence. C'est ce qu'ont enseigné les pédagogies critiques de bell hooks et Paolo Freire : la transformation sociale commence par un travail sur soi, sur ses propres conditionnements, sur ce que la société nous a appris à considérer comme normal ou inévitable. Nul n'est exempt de ce travail : ni les femmes accompagnées ni les animatrices qui les accompagnent ni les partenaires qui gravitent autour.

Cette attention portée à la formation continue de tous les actrices et acteurs, depuis la place et le rôle spécifiques qu'elles et ils occupent, est au cœur des pratiques de prévention propres à l'Éducation permanente féministe. Et c'est l'un de ses leviers les plus puissants : en agissant simultanément sur les consciences individuelles et les dynamiques collectives, elle crée les conditions d'une transformation qui ne se décrète pas, mais qui se construit, patiemment, collectivement, et en profondeur.

### ***Le travail politique : prévenir sur le temps long***

La transformation sociale constitue la troisième dimension de cette prévention. Travailler sur les droits des femmes, formuler et porter des revendications, peser sur les politiques publiques : autant d'actes préventifs inscrits dans le temps long.

*« La prévention, c'est faire en sorte que ça n'arrive plus. Et donc tout notre travail politique, que les politiques s'emparent de la thématique, pour y donner plus de moyens. Réclamer des moyens par rapport à cette thématique, c'est de la prévention » Juliette.*

Ce travail politique vise à la fois la prise de conscience individuelle, le partage de grilles de lecture permettant le décodage du monde, et la mobilisation collective pour une transformation durable des pratiques et des représentations.

La prévention, telle que Vie Féminine la pratique, est donc présente à chaque étape de la démarche d'EPF : dans l'atelier créatif comme dans la permanence juridique, dans les journées de mobilisation comme dans l'espace de parole collective. C'est une prévention qui part du vécu des femmes, de leur parole, de leurs expériences, pour les transformer en action collective.

En travaillant à la déculpabilisation, en offrant des grilles de lecture qui permettent de nommer et de décoder les violences, en construisant des réseaux de solidarité et en portant des revendications politiques, Vie Féminine agit sur différentes dimensions de ce problème social.

Prévenir, pour Vie Féminine, c'est refuser que des femmes restent seules face à ce qu'elles vivent. C'est rendre visible ce qui est tu, nommer ce qui est subi, s'organiser collectivement et exiger, ensemble, une société plus juste et plus égalitaire.

## 5. CONCLUSION

Au terme de cette étude, l'Éducation permanente féministe apparaît non pas comme un cadre périphérique de la prévention des violences conjugales, mais comme un outil à la fois fondamental et complémentaire à d'autres formes d'accompagnement des femmes victimes de violences.

### Comprendre pour agir

Les violences conjugales ne relèvent pas de situations purement privées : elles s'inscrivent dans des rapports sociaux structurellement inégaux. Les prévenir suppose donc d'agir sur les conditions sociales, culturelles et politiques qui les rendent possibles. Un objectif qui exige des actions complémentaires à la seule prise en charge des victimes, un travail continu qui s'articule avec l'urgence et la nécessité d'accompagner les victimes. C'est en ce sens que Vie Féminine rend visible l'existence d'un continuum de violences subies par les femmes : pour les dénoncer, les arrêter et construire une parole politique exigeant une société sans violence.

Le travail de prévention propre à l'Éducation permanente féministe se déploie simultanément auprès des femmes, des animatrices et du réseau de partenaires. Elle articule soutien, sensibilisation, formation, émancipation et transformation sociale. Il s'agit de *comprendre pour soutenir, comprendre pour prévenir, comprendre pour agir*. En permettant aux femmes de partager leurs vécus, de conscientiser les dimensions politiques de leur situation et de s'inscrire dans une démarche collective, en formant les actrices et acteurs du champ de l'accompagnement et de la prévention des violences, en agissant sur les représentations, les rapports sociaux, les capacités d'agir et les dynamiques collectives, l'Éducation

permanente vise différents publics, actrices et acteurs de la société. Elle permet de penser la prévention non comme une simple action de correction, mais comme un processus de transformation sociale durable.

Faire de l'Éducation permanente un levier central de prévention des violences conjugales, c'est reconnaître que la transformation sociale est la condition même de la fin des violences.

### L'Éducation permanente, un outil indispensable

Ce travail sur les violences illustre plus largement ce que rend possible l'Éducation permanente dans une société démocratique. Elle fait le lien entre le champ politique et de la société civile. Elle vise la justice, la démocratie et le renforcement des solidarités. Elle travaille *avec* les personnes, à partir de leur expérience, leur parole, en visibilisant les droits qu'elles détiennent et ceux qu'elles doivent encore acquérir.

L'Éducation permanente offre des clés de décodage du monde, permet de rendre compte de la complexité de la société face aux discours simplistes, et donne aux questions non formulées la possibilité d'être exprimées. Elle rend visible ce que vivent les femmes et les populations minorisées, pour qu'elles aient voix au chapitre et prennent part à la société.

L'Éducation permanente n'est pas un luxe démocratique, c'est une nécessité politique. Celle de refuser que des vies restent invisibles, que des violences restent impunies, que des inégalités restent acceptées comme « naturelles ». C'est la démarche nécessaire pour une société qui choisit, collectivement et délibérément, de se transformer vers plus de justice, d'égalité et de dignité pour toutes et tous.

## BIBLIOGRAPHIE

BAYER V., *Une approche féministe du travail social et de ses cadres*, in *Le travail social : toujours une affaire de femmes ?* Éditions Champ social, 2023, p. 29-80.

BAYER V., ROLLIN Z., MARTIN H., MODAK M., *L'intervention féministe : un continuum entre pratiques et connaissances*, in *Nouvelles questions féministes*, vol. 37, Éditions Antipodes, 2018/2, p. 6-12.

BLESIN L., *Enjeux et défis de l'Éducation permanente*, in *Démocratie*, 2022.

CORBEIL C., MARCHAND I., *L'intervention féministe : un modèle et des pratiques au cœur du mouvement des femmes québécois*, in *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui. Portrait d'une pratique sociale diversifiée*, Éditions du remue-ménage, 2010, p. 23-55.

DELAGE P., *Genre et violences : quels enjeux ?* in *Pouvoir*, 2020/2, n° 173, Éditions Le Seuil, p. 39-49.

FLYN C., COUTURIER P., GAGNON C., MAHEU J., FEDIDA G., LAFORTUNE L., MONASTESSE M., COUSINEAU M.-M., *Violence conjugale et intervention féministe au Québec. Les défis d'une pratique subversive dans un contexte de politiques néolibérales*, in *Nouvelles questions féministes*, vol. 37, 2018, p. 47-63.

GASPARD J.-F., *Tenir. Les raisons d'être des travailleurs sociaux*, Éditions La Découverte, Paris, 2012.

HERMAN E., *Paradoxes du travail social au sein des associations de lutte contre les violences conjugales*, in *Informations sociales*, 2012/1, n° 169.

HERMAN E., *Lutter contre les violences conjugales. Féminisme, travail social, politique*, Presses universitaires de Rennes, 2019.

PANET S., *Quels apports de Paulo Freire et de bell hooks à une pédagogie féministe ?* axelle n° 260, 2024.

VIE FÉMININE, *Recherche-action. Face aux violences conjugales, quel est l'apport d'un mouvement féministe d'Éducation permanente*, 2008.

VIE FÉMININE, *L'intervention féministe. Journées de formation du secteur animation (28 et 29 octobre 2010). Supports de formation et notes personnelles*, 2010.

VIE FÉMININE, *Éducation permanente féministe : une méthode au service d'un projet*, 2012.

VIE FÉMININE, Vie Féminine et la Coordination provinciale pour l'Égalité des femmes et des hommes, « Quand les murs parlent, il faut oser entendre », 2015.

VIE FÉMININE, *Réseau soutenant. Prévention des violences faites aux femmes : quels apports de l'éducation permanente féministe ? Premier état des lieux*, 2024.

## **Interviews & analyse**

Laurence Lesire

## **Comité de rédaction**

Noémie Emmanuel et Faïza Cherfi, Caroline Leroy

## **Comité de lecture**

Caroline Leroy, Frédérique Malignon, Faïza Cherfi

## **Mise en page/Graphisme**

Frédérique Malignon/Image de couverture : (Unsplash)

## **Éditrice responsable**

Amélie Servotte

## **Avec le soutien de**



## **Contact**

Vie Féminine — [noemie.emmanuel@viefeminine.be](mailto:noemie.emmanuel@viefeminine.be)

## **Vie Féminine**

Mouvement féministe d'action interculturelle et sociale

Rue de la poste, 111, 1030, Bruxelles

[secretariat-national@viefeminine.be](mailto:secretariat-national@viefeminine.be)

[www.viefeminine.be](http://www.viefeminine.be) / 02 227 13 00

No Dépôt légal : 2026/3812/1

Sous licence Creative Commons

